



8^e CONGRÈS BIENNAL
6-7-8 MAI 2020 • HÔTEL LE CONCORDE

PARCE QUE CHACUN
EST **UNIQUE!**



Instructions pour une proposition de communication

Congrès biennal – 2020

**Comité québécois pour les jeunes en difficulté de
comportement**

Du 6 au 8 mai 2020

IMPORTANT :

Navigateurs Internet

Nous vous suggérons d'utiliser les navigateurs Google Chrome ou Firefox pour compléter le formulaire. L'utilisation de Safari ou d'Explorer peut entraîner certaines erreurs voire même ne pas pouvoir effectuer de sauvegarde des informations que vous aurez entrées.

Message de confirmation d'envoi

Une fois le formulaire complété vous recevrez un message de confirmation. Si vous n'avez rien reçu, il se peut que le message de confirmation soit entré dans votre boîte de courriel « indésirable ».

INSTRUCTIONS

Exigences pour soumettre une communication

Veuillez soumettre un résumé de 300 mots. Si votre communication est acceptée, le résumé se retrouvera dans le programme final du congrès. L'ordre et le nom des auteurs doivent être inscrits soigneusement. Pour les propositions de communication (à l'intérieur ou non d'un symposium, orale ou par affiche), celles-ci doivent être soumises avant le **31 mai 2019**.

Durée des communications orales

Les ateliers sont d'une durée de 90 minutes. La durée des communications dans le cadre d'un symposium peut varier (20 à 45 minutes) selon ce qu'aura décidé le comité organisateur.

Processus de soumission et d'évaluation

Une fois votre proposition de communication prête, assurez-vous que l'information suivante est complète avant de transmettre votre soumission par courriel:

- a) Affiliation, adresse courriel de chaque auteur;
- b) Résumé (maximum 300 mots) pour publication au programme et évaluation par le comité scientifique.

Exigences pour les communications retenues

Communication orale

Chaque communication doit être présentée par un des auteurs en personne, sur place, conformément au programme publié. La présentation par une personne autre qu'un des auteurs ne sera pas permise. Un des auteurs devra s'inscrire à la conférence avant la date limite d'inscription des auteurs, à défaut de quoi la publication sera retirée du programme du congrès.

Affiche

Dans le cas d'une communication par affiche, un des auteurs devra être présent à son affiche pendant la durée entière de la séance. Une fois la proposition de communication par affiche acceptée, d'autres informations seront transmises aux auteurs (directives concernant la taille des affiches, concours d'affiches scientifiques et concours oratoire pour les étudiants de maîtrise et de doctorat).

Contenu de la proposition

Pour bien comprendre le contenu des communications proposées, chaque soumission devra inclure:

1. Le thème et l'axe

Indiquer le thème et l'axe sous lesquels vous souhaitez faire cette présentation pour les ateliers ou pour les affiches uniquement. Pour les communications s'inscrivant dans le cadre d'un symposium, il faut choisir le titre du symposium.

Thèmes

T1. Environnement éducatif et bien-être des jeunes

T2. Éducation inclusive

T3. Prévention des difficultés

T4. Évaluation des difficultés ou des besoins des jeunes en difficulté

T5. Interventions et services adaptés aux jeunes en difficulté

T6. Collaboration école-famille-communauté ou partenariat entre les acteurs

T7. Formation et accompagnement des intervenants (enseignants, intervenants psychosociaux, etc.)

T8. Formation et soutien aux parents

T9. Modèles organisationnels de services

Axes

A1. La recherche

A2. La pratique

A3. Les politiques publiques

2. Le titre de la communication (Max. 25 mots)

3. Type de présentation

Communication orale (atelier ou communication dans le cadre d'un symposium) ou affiche.

4. En ordre de contribution

Les noms et prénoms de chaque auteur et leur affiliation professionnelle.

5. La langue de présentation (français ou anglais)

Les présentations seront effectuées dans la langue choisie par les présentateurs.

6. La description de la communication

Pour présenter votre proposition dans un résumé de (300 mots), référez-vous à chacun des points indiqués ci-dessous:

- 6.1.** Si vous choisissez l'axe de la **Recherche (A1)**, votre proposition devra comporter les éléments suivants (des exemples vous sont proposés à titre indicatif; si certains descriptifs sont non applicables à votre proposition, les adapter) :
- a) Une problématique (ex. : quel problème a inspiré cette recherche).
 - b) La population visée (ex. : enfants du préscolaire ayant des difficultés comportementales).
 - c) La méthode (ex. : type de recherche, participants, instruments utilisés, procédure, procédure d'analyse, etc.).
 - d) Les résultats (ex. : principaux résultats issus de la recherche).
 - e) Les principaux constats et les retombées sur la pratique (ex. : limites de l'étude, perspectives de recherches futures, comment réinvestir ces résultats dans les milieux de pratique).
- 6.2** Si vous choisissez l'axe de la **Pratique (A2)**, votre proposition devra comporter les éléments suivants (des exemples vous sont proposés à titre indicatif; si certains descriptifs sont non applicables à votre proposition, les adapter) :
- a) Une problématique (ex. : quel problème a inspiré cette pratique, programme ou initiative d'intervention).
 - b) La population visée (ex. : pour qui a été développée cette pratique, âge des enfants/adolescents/jeunes adultes qui bénéficient de cette pratique).
 - c) Les bases théoriques inspirant cette pratique (ex. : expliquer brièvement s'il s'agit par exemple d'une approche cognitivo-comportementale, inspirée des travaux de tels auteurs, d'une approche humaniste, nommer les références de base, etc.).
 - d) La description de cette pratique ou de la démarche suivie (ex. : décrire ce programme ou approche, ses objectifs et les moyens utilisés pour les mettre en œuvre, le contexte d'implantation, etc.).
 - e) Les résultats obtenus ou escomptés. (Si cette pratique a été évaluée, expliquer comment elle l'a été et présenter les résultats obtenus ; si elle n'a pas été évaluée et qu'il s'agit d'une pratique prometteuse, présenter les résultats préliminaires obtenus et la manière dont ils ont été récoltés ou encore expliqués les retombées anticipées, etc.).
 - f) Les conclusions. À la lumière de cette pratique, que conclure, quelles recommandations faire pour que d'autres puissent la mettre en œuvre à leur tour ? Quelles pistes pourraient être suggérées pour la recherche future concernant cette pratique ? (Ex. : vos recommandations, les conditions favorables à la mise en œuvre, des propositions d'amélioration, etc.).

6.3 Si vous choisissez l'axe des **Politiques publiques (a3)**, votre proposition devra comporter les éléments suivants (des exemples vous sont proposés à titre indicatif, si certains descriptifs sont non applicables, les adapter) :

- a) Une problématique (ex. : quel problème a inspiré cette politique).
- b) La population visée (ex. : pour qui a été élaborée cette politique, le public cible).
- c) Les appuis théoriques retenus dans l'élaboration de la politique (ex. : expliquer brièvement sur quelles bases théoriques et travaux scientifiques prend appui cette politique).
- d) La description de la mise en œuvre de la politique (ex. : décrire comment cette politique a été transférée et appliquée dans les milieux concernés).
- e) La méthode prévue ou utilisée pour évaluer les retombées de la politique (ex. : si applicable).
- f) Les résultats obtenus ou escomptés (ex. : mentionner si cette politique a été évaluée ou pas, quelles retombées ont été observées ou lesquelles sont escomptées).
- g) Les conclusions : recommandations, leçons à tirer des effets de la politique (ex. : en tenant compte du fait que la politique a été évaluée ou pas, rappeler les principaux effets observés ou escomptés, les retombées auprès de la population ou des milieux ciblés, de même que les moyens pris pour assurer la pérennité de cette politique).

Le comité scientifique

Line Massé, responsable et représentante du CQJDC, Ph. D., professeure titulaire, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières, directrice du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les difficultés d'adaptation psychosociale à l'école (LaRIDAPE), membre du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJef).

Vincent Bernier, M.A., représentant et membre du comité des experts du CQJDC, doctorant en psychopédagogie, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, étudiant associé à la Chaire de recherche bien-être à l'école et prévention de la violence et chercheur-étudiant au Laboratoire international sur l'inclusion scolaire (LISIS).

Nadia Desbiens, Ph. D., professeure titulaire au département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal.

Nancy Gaudreau, Membre du conseil d'administration du CQJDC, Ph. D., professeure, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, chercheuse associée à la Chaire de recherche bien-être à l'école et prévention de la violence et au Laboratoire international sur l'inclusion scolaire (LISIS).

Le comité scientifique (suite)

Catherine Lanaris, Ph. D., professeure titulaire, responsable du programme de doctorat, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais, campus de Saint-Jérôme.

Marie-France Nadeau, Ph. D., professeure agrégée, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke.

Manon Veillet, M.A., Service régional de soutien en adaptation scolaire, Comportement, santé mentale et psychopathologie, Régions Mauricie /Centre-du-Québec.

Claudia Verret, Ph. D., professeure agrégée au Département des sciences de l'activité physique, Université du Québec à Montréal, Membre du Centre de Recherche Interuniversitaire sur la Formation et la Profession Enseignante (CRIFPE) et chercheuse associée du Laboratoire de recherche et d'intervention sur les difficultés d'adaptation psychosociale à l'école (LaRIDAPE).